

Memoire pra loup suite

Projet de mémoire à corriger et compléter ( vu en 04.2004

## **PRA LOUP**

## **chapitre revu et intitulé M1-15.05**

### **VOL de la caisse des remontées Mécaniques**

Parmi les péripéties vécues par la station de Pra loup, le vol de la recette des remontées mécaniques demeure un fait apparemment très mystérieux.

Et pourtant ! L'enquête menée par la brigade de la gendarmerie laissait espérer une issue favorable.

- Mais le procureur Weisbush transféra le dossier à la SRPJ de Marseille.

Le frère du Président était inspecteur à la [SRPJ.de](http://SRPJ.de) Marseille

La recette des remontées mécaniques était placée dans un coffre situé dans une pièce munie d'une alarme, très sensible, reliée à la maison d'un responsable, Lucien Gastinel.

L'habitude était prise de ne laisser dans ce coffre, que le stricte minimum de la recette, en particulier l'argent liquide. Pour cela les remises en banque se faisaient chaque jour parfois même plusieurs fois par jour. Nous faisons également monter régulièrement le démarqueur de la banque. C'était la base de la sécurité.

Toutes habitudes étaient bannies afin de ne pas attirer l'attention. Nous nous répartissions la tâche de porter la recette en banque de manière irrégulière. Notre crainte était d'être interceptés entre la satis et la banque. Parfois nous descendions à deux voitures pour sécuriser les hommes qui effectuaient ces transferts des fonds.

Lorsque le dépôt en banque ne pouvait se faire, les responsables se répartissaient le montant de cette recette et l'emportaient discrètement chez eux. Ou encore cette recette, mise en paquet était remise à la gendarmerie qui en assurait la garde durant la nuit. Cette façon de procéder fût rapidement supprimée, la gendarmerie ne pouvant, être habilitée pour prendre de tels risques. Les mêmes risques étant encourus par le démarqueur de la banque, la BNP le supprima le passage du démarqueur .

Durant un temps nous avons mis la recette dans un poêle a accumulation en fonctionnement et ne placions que des brouilles dans le coffre. Tout ceci naturellement dans le plus grand secret. Cette façon de procéder ne se faisait que pendant le week-end durant la fermeture des banques. Les méthodes évoluaient toujours pour requérir davantage de sécurité. Ainsi des remises furent faites à la poste de Pra loup. Enfin, une société de ramassage de fonds fût sollicitée pour venir quérir la recette à domicile.

Nous descendions pendant un temps la recette en la plaçant dans des containers plastiques de forme obus, glissés dans la boîte de la banque, les dimanches et jours fériés.

Comme on le constate, tout était évolutif, pour rompre les habitudes, et surtout pour ne pas détenir de fonds.

Tous les responsables étaient dignes de confiance. Nous connurent quelques petits larcins sans grande conséquence, jamais de vol de caisse.

Le changement de l'équipe dirigeante modifiera ces manières de faire.

Et c'est ainsi que la recette de la satis fût dérobée, un million huit cent mille francs en espèces, en février au changement de zone de congés scolaires. Pourquoi un telle somme ? La recette du jeudi, du vendredi du samedi et du dimanche n'ôtait pas remise en banque, ni remise le samedi au ramasseur de fonds....tout était placé dans le coffre.

La responsabilité des dirigeants était flagrante. On ne laisse pas de pareilles sommes, non gardées, même dans un coffre. A cette époque, le président Follacci était aidé par des administrateurs ,Gaston, Verdier et du directeur Bigou .(directeur détaché de la SCET)

Je portai plainte contre X et je me constituais partie civile le 15 avril 1991, en qualité de Maire et contribuable au nom de la commune, majoritaire dans la Sem.

Le conseil municipal dans lequel siégeaient les nouveaux responsables de la Sem Satis Follacci, Gaston, Verdier refusèrent de me suivre dans cette action. Pour quelles raisons ?

Le comité d'entreprise fit une pétition, pratiquement tous les employés signèrent et pourtant cette action, demeura sans suite, comme bridée . La pétition fût archivée!

Il y avait alors de fortes pressions sur l'emploi .....et cela rend docile.

Le 26 novembre 1991, sept mois plus tard, ma plainte fût l'objet d'une ordonnance m'informant que le ministère public n'estimait pas devoir mettre en mouvement l'action publique (voir en annexe la pétition)...

Or par retour de courrier en date du 15 avril 1991, dans les délais impartis, entre les mains de Maître Magnan, j'avais déposé 10.000 francs ; montant de la consignation demandée, somme présumée nécessaire pour les frais de procédure.( un cheque personnel daté du 20.3.91)

Après les élections municipales le nouveau conseil essaya en vain de relancer l'affaire.

Le Procureur Weisbush a classé l'affaire.

Ce n'était pas un fond de caisse mais la recette de plusieurs jours qui fût dérobée. Ce ne fût pas la recette de jours creux, mais la recette des jours de pointe de février, lors du changement de zones des vacanciers, le plus gros week-end de l'hiver.

Ce choix du jour, n'est certainement pas le fait du hasard. Il ne faut pas se déplacer pour rien.

C'est donc la recette du jeudi au dimanche compris qui fût dérobée. Car aucune remise n'avait été faite en banque du jeudi au samedi.

J'avais donné les précisions nécessaire à l'instruction.

La société Brinks qui passa le samedi vers 17 heures, est repartie également sans un sou. Il leur fût répondu que « la caisse n'était pas vérifiée » .Chacun sait et cela était fait dans le passé , que la vérification de la caisse ,sa concordance avec le stock de titres de transport, peut se faire à la vue des bordereaux de remises en banque, que les numéraires peuvent donc être remis en banque . Les dirigeants de l'époque ont préféré tout conserver dans le coffre. Pour quelle raison ?

C'est donc une somme de l'ordre de 1.800.000 francs qui attendait le dimanche soir, placée dans le coffre protégé ( ou ailleurs) dans cette chambre munie d'une alarme .

A huit heures quarante cinq , le lundi matin les chefs de service constataient le vol et alertaient la gendarmerie qui procédait aux constatations suivantes :

La serrure de la porte d'entrée n'était pas fracturée, mais la glace en sa partie haute était brisée à une hauteur relativement élevée. Ceci fit penser que les voleurs disposaient soit d'un escabeau, soit qu'ils étaient de grande stature. Il parut vraisemblable qu'ils disposait d'une clef. Ils auraient alors pu ouvrir discrètement, effectuer leurs besognes sans attirer l'attention, sans bruit. On supposa, qu'en se retirant des lieux ,Ils auraient refermé la porte et que seulement à ce moment, ils auraient cassé la vitre hâtivement, un peu trop haut semble il .

Le coffre fracturé était donc au fond des bureaux, dans cette salle protégée par une alarme .

L'alarme fonctionnait parfaitement .

Cette pièce est située sous un appartement qui à ce moment là, était habité.

L'alarme pourtant très sensible ne fonctionnera pas .

Le coffre sera transporté de l'autre coté des bureaux sous un appartement non habité Les auteurs connaissaient donc bien les lieux ,et les habitudes de l'immeuble.

Avaient ils des relations dans la maison .

Ils devaient être au courant du poids de ce coffre car Ils avaient prévu le matériel de transport.

En transbordant le coffre d'un coté des bureaux à l'autre, les opérateurs furent obligés

de passer devant un petit coffre désaffecté depuis longtemps, car il n'offrait que peu de sécurité

Ils ne s'attardèrent pas devant ce coffre fermé à clef, et muni d'un code secret, alors qu'ils disposaient de tout leur temps et qu'ils n'ont pas été dérangés.

Ce petit coffre ne servait depuis longtemps qu'aux chefs d'équipes, en particulier à Daniel Tron. Ils y plaçaient les avances demandées par le personnel dans l'attente de leur remise. Il était aussi utilisé pour entreposer de la dynamite destinée à réduire les rochers affleurants sur les pistes. Les détonateurs étaient placés à l'écart.. Cette pratique avait été abandonnée lorsque la réglementation évoluant la satis fut amenée à réaliser un abri protégé et à l'écart des lieux habités.

Il n'y avait donc ni argent ni dynamite à cette époque dans ce coffre.

Le coffre fût ouvert à l'acétylène. Cela exige un certain matériel, un peu de compétence, mais surtout une connaissance préalable du travail à exécuter. La recette est réalisée en chèques et principalement en numéraires. Nous ne connaissons pas le sort réservé aux chèques ! Le travail fût parfaitement réalisé, un vrai travail de professionnels.

Ainsi les billets de banque n'eurent pas à souffrir ni de la chaleur ni des flammes. Les billets étaient peut être bien placés au fond du coffre, ou ailleurs ?

Aucune valeur n'a été brûlée !

Il nous fût difficile de croire à la chance qui aurait fait placer ces billets au fond, à l'opposé du point d'ouverture, comme pour les protéger des flammes. Est le fait du hasard !

Chacun sait que la chance, doit se saisir « au vol ».

La chance semble avoir beaucoup jouée en faveur des « opérateurs », et ceci sur tous les points. Chacun s'interrogeait sur la cette façon de pouvoir bénéficier d'un pareil cumul de chance. Alors chacun se posait la question sur l'aide qu'aurait pu apporter une personne parfaitement initiée !

On s'interrogeait sur l'absence de sanction envers des dirigeants responsables de cette lourde faute.

Nous avons constaté par la suite que le petit coffre, négligé par les cambrioleurs contenait des chèques. La comptable, Christiane Martel qui avait été licenciée les recherchait. Qui les avaient placés à cet endroit ? En toute évidence un(e) complice qui faisait partie des responsables de la société.

La brigade de recherche fût d'abord chargée de l'enquête, avant que Weisbush la confie à la SRPJ.

Les gendames demandaient « comment se fait il que ce petit coffre n'aait pas été forcé ?

La réponse « il ne contient que des papiers sans importance ». Ces cambrioleurs le savaient ils ?.

Le président précisa au gendarme qu'il n'avait pas les clefs de ce coffre, alors comment connaissait il son contenu.

Interrogée par le gendarme enquêteur, la comptable, Christiane Martel, qui ne faisait plus parti de la Satis (elle avait été renvoyée pour des raisons disons, d'alternance), déclare pourtant à l'enquêteur avoir remis ces clefs, à ce même Président en présence du nouveau directeur.

Cette remise des clefs a été faite à son départ, lors de son licenciement. Nous reviendrons sur l'aventure de ce petit coffre.

Le larcin semble avoir été réalisé entre 19 et 21 heures, la station était encore bruyante et animée avec le cinéma tout proche.

Pendant ce temps, un certain nombre d'administrateurs de la Satis se réunissent pour prendre l'apéritif non loin de là, à la bergerie. Ils devisaient même, au bar, sans aucune discrétion, sur cette recette exceptionnelle, qui se trouvait dans le coffre. .

Il a été dit « nous avons 1,8 millions dans notre coffre. » Propos irresponsables ou volontaires, durant ce temps le coffre était percé .....

Le patron du bar Jean Hovhanessian ou se tenait cette festivité publique , fût qualifié quelques temps après de « balance »

Il fût tué au Castellet pour une affaire (de milieu).Nous y reviendrons.

La déclaration concernant le petit coffre était naturellement mensongère, cela paraît évident !

Ce n'est pas, une parole contre une autre.....Les déclarations restent troublantes .

Car si ni le Président, ni le directeur ne reconnaissent avoir reçu ces clefs, ils reconnaissent savoir simplement que ce coffre ne contenait que des papiers sans importance . Le gendarme note l'incohérence.

Peut on manquer à ce point de curiosité ou de sens de responsabilité, pour conserver un coffre fermé. Chacun sait que cela peut être dangereux et tout au moins encombrant .

En effet, quelques temps après, un autre responsable de la Sem satis, Lucien Gastinel dépose par écrit à la gendarmerie en ces termes .

« Quelques jours après le licenciement de la comptable, le président m'a chargé d'aller la voir, amicalement, afin qu'elle me communique le code du coffre ».

Oui, évidemment, comment ouvrir un coffre sans son code, qui est l'accessoire indispensable de la clef . Ce code était « A.A.A »

Il fallait bien avoir la clef et le code pour ouvrir ce coffre et savoir qu'il contenait des papiers sans importance.

La preuve est faite que la clef avait donc bien été remise aux responsables, le Président et son Directeur ....

Ce détail important ne retint pas l'attention à moins que ....cette déposition qui ne fût pas faite à cette époque, fût jugé inintéressante. Peut être aussi que la déposition écrite n'a pas été transmise... Il faut dire qu'il régnait un atmosphère difficile, les menaces de licenciement pesaient sur ceux, qui n'était pas dans le rang , ou soumis. La comptable en avait fait les frais. Toutes personnes averties auraient fait des rapprochements , entre le vol et cette déclaration mensongère sur le petit coffre.

Nous pensons donc que cette déposition n'a pas été versée au dossier, et que cela pourrait justifier aujourd'hui la réouverture de l'enquête En annexe : Copie des dépositions .....Un dossier n'est jamais totalement clos .

C'est dans ce même coffre désaffecté que fût trouvé plus tard les papiers qualifiés de soit disant, sans importance. Pour les voleurs c'était sans importance, mais pour la Satis, c'était d'une grande importance.

Il s'agissait de chèques et de papiers, dont nous fîmes dresser l'inventaire, par l'huissier de Barcelonnette, Maître Sivan.

Ces chèques à l'ordre de la satis et divers papiers avaient certainement été dissimulés, pour nuire ou pour en profiter plus tard. Un inspecteur de la SRPJ, Monsieur Savelli, nous a dit (mettre au frigidaire)

On ne peut parler de vol, puisqu'ils ont été retrouvés et encaissés malgré le retard.

C'est obligatoirement une personne ayant couramment accès au bureau, et qui participait à la vie de la société qui avait dissimulé ces papiers , de son initiative ou par ordre .

Le président ne pouvait déclarer « ce coffre contient des affaires sans importance....

Il y avait de l'ordre de 700.000 francs qui manquait dans la trésorerie

Le Président en exercice déposa le bilan de la Satis pour un manque de trésorerie de l'ordre de 300.000 francs .

Le rapprochement entre les deux affaires ne semble pas avoir été fait .

Voici comment fût trouvé ces chèques placé dans ce petit coffre.

Il fût décidé de se débarrasser de ce coffre inutilisable, encombrant ,et pouvant créer des problèmes de sécurité. Avant de le jeter à la décharge, par curiosité, par acquis de conscience, et surtout pour reprendre son expression « pour se payer un coffre » un responsable, P Delpont, le fit ouvrir.

Ce fût un fait divers, un de plus à Pra loup, repris largement dans la presse à l'initiative des mêmes irresponsables.

Le simple rapprochement entre la disparition de documents comptables des années précédentes, la découverte d'une partie de ces documents dans ce coffre dont le président ou le directeur ne pouvaient que détenir les clefs suffit à démontrer la malveillance commise à l'encontre de la Satis .

Il aurait fallu pour cela, réfléchir, faire une fois encore le rapprochement entre la dissimulation dans ce petit coffre, le vol, mais aussi avec le dépôt de bilan.

Ces deux affaires sont toujours sans suite. Le dépôt de bilan, sera dans le droit fil de la stratégie d'affaiblir, pour prendre le contrôle de Pra loup ..

Il est surprenant de constater :

Que l'enquête sur le vol de 1.800.000 francs, fût d'abord, menée rondement par la gendarmerie, la Brigade de recherche de Digne.

Les gendarmes furent malheureusement déchargés de cette enquête, par le Procureur Weisbush qui la confia à la SRPJ de Marseille.

Rappelons que le frère du président de la Satis travaillait à la SRPJ.

Les informations livrées au public sur les retrouvailles faites dans ce coffre firent la une des journaux .Une médiatisation exceptionnelle comme seule l'opposition savait en faire pour affaiblir Pra loup. Toujours pour déstabiliser en vue de contrôler, plus tard, SOS Pra loup, fera de même .

Cela atteignait la réputation de Pra loup, mais qu'importe, c'est ce que l'opposition souhaitait. Ces retrouvailles furent presque une aubaine, que la classe politique exploita pour discréditer les dirigeants en place de la Satis et qui avaient eu le malheur, de retrouver ces papiers dans ce coffre désaffecté. On ne parla pas de la plainte contre X.,à peine en filigrane contre les prédécesseurs en poste, responsables de l'envol de un million huit et de cette dissimulation dans ce petit coffre .

C'est un comble ! Car il s'avère pourtant qu'avant cette découverte du contenu du petit coffre la comptable avait signalé la disparition de déclaration de TVA , la disparition des paiements effectués par des clubs citadins ,ou encore, telle facture de remontées dues par une agence immobilière . On retrouva même dans ce petit coffre des papiers qui lui étaient personnels et qu'elle cherchait, ce qui la mettra hors de cause, fort heureusement .

Elle n'avait pas l'écoute des médias pour se défendre, alors on l'accablât . Tout repose sur la médiatisation ! La presse ..nouvel évangile fit tellement de mal que la comptable eut un problème au cœur.

Analysons ce cas

Une agence, Alp Azur, relancée pour non paiement , m'avait affirmé s'être acquittée de son dû en mars. Le chèque prouvant le paiement, était bien porté au débit dans ses livres comptables en avril

Hors ce chèque n'était pas encore débité par la Satis en novembre .

Il ne pouvait être perdu. Il était impossible de mettre cela sur le dos de la poste.( courrier local ,de Molanes à Pra loup) .La comptable s'était contentée de réclamer ce paiement qui tardait , ceci avec courtoisie, relation et esprit commercial obligeant .

Le changement de Président s'était effectué en juin.

Vers le mois de novembre cette agence me confirme à nouveau qu'elle a bien envoyé ce chèque en paiement de son dû ,et qu'il n'est toujours pas débité . Je lui conseille d'en informer un administrateur au commandant depuis juin.

Le hasard fût que... huit jours après cette démarche, le chèque était débité .

Il fallait bien savoir ou était ce chèque ....très certainement, avec les autres dans le petit coffre?

Eh bien, l'agence n'a même pas été sollicitée pour témoigner .

Lorsque ce petit coffre fût ouvert, ce même administrateur se trouvait à Paris sur un stand de foire avec la responsable de l'agence en question. Averti de cette trouvaille il dit spontanément « Avaient ils besoin d'ouvrir ce coffre » curieuse réflexion !

La responsable comptable, était devenue d'une telle méfiance, qu'elle fermait son bureau à clef lorsqu'elle se déplaçait , même pour quelques instants , pour aller au toilette au sein de l'entreprise. Elle se renfermait. Elle s'isolait. Les personnes qui cherchaient à déstabiliser, lui semblait être au sein de l'entreprise. Comment accuser, et faire la preuve ? on ne l'écouta pas.

Le doute demeure.

Quelle ambiance! Ah, Messieurs les responsables. Vous avez peut être gagné, mais vous avez détruit une personne! et pour sa vie durant.

En disant cela, je m'adresse à cette personne, à ses commanditaires ou ses associés, qui détournaient et plaçaient des pièces dans ce coffre désaffecté, ou plutôt ailleurs dans l'attente du renvoi de votre collaboratrice.

Car il est certain que ces documents n'étaient pas dans ce petit coffre avant le renvoi et le départ de la comptable.

A force, une secrétaire , attira notre attention . Elle usait visiblement, avec assiduité, constance, et beaucoup de mal, de sa féminité. Elle cherchait à grimper dans la hiérarchie. Elle avait été secrétaire du nouveau président Monsieur Follacci. Nous remarquons que nos faits et gestes étaient épiés et communiqués , téléphonés à plusieurs administrateurs.

Ainsi, tel rendez vous pris avec un conseiller (bénéficiant de notre confiance car faisant partie d'une administration louable), fût immédiatement signalé . Cela nous valu la visite inopinée de cet administrateur d'opposition . Le message était clair, nous apprenions à observer ,mais avec quelle difficulté et quelle naïveté , quand on ne pouvait douter de tout.. .

Après tous ces événements, nous apprîmes incidemment qu'une menace pesait, soit disant sur cette secrétaire, l'administrateur, lui restait dans l'ombre.

« Si elle ne quitte pas le pays elle va se faire buter ». Il était difficile de faire la part des choses, entre la vérité et la fiction ou la crainte de passer pour des esprits perturbés.

Le climat était difficile, tellement malsain , les appuis politiques évidents.

Sans raison cette secrétaire démissionna de son poste. Elle quitta la métropole pour les Iles .

Encore une coïncidence. Les administrateurs et cette secrétaire n'ont jamais été interrogés .

C'est « trop gros , » a admettre. Ils auraient pu se dégonfler se contredire et parler !

L'épouse du Président de l'époque refusa de témoigner. Il sont désormais séparés

Mais elle affirmait ceci « quelques jours avant le vol, j'ai entendu une conversation entre mon mari et des maffieux, venus de Marseille pour la reconnaissance des lieux » Fiction encore ou réalité !

A l'époque tous avaient peur d'être sanctionnés, de perdre leur place, qui sait si aujourd'hui , avec le temps passé, l'ambiance serait plus favorable à l'instruction.

A moins que le clientélisme du milieu pousse son art , jusqu'à « mouiller à vie » ses commettants .

Cet histoire pourrait qui être

le vice unit plus que la vertu, ce n'est pas moral mais enfin ...

Il est dommage que le rapprochement de toutes ces affaires, le vol et les retrouvailles les démissions n'aient pas été fait à l'époque .

La rupture dans le suivi de l'enquête a certainement desservi son instruction. Ce fût volontaire.

Une autre question se pose. Les chèques sont des papiers sans importance pour des voleurs.

Mais ces chèques, mis au frigo , n'étaient ils pas destinés à être encaissés un peu plus tard.

Ces chèques ne devaient pas être perdus pour tout le monde, ils avaient leur importance. Un agent de la SRPJ

avançait plusieurs éventualités

a) cette recette retrouvée aurait été remise ultérieurement dans les caisses de la satis, par les nouveaux dirigeants et transformé en liquide

b) Cette recette était remise ultérieurement et cela permettait de se vanter, de dire, on fait mieux que nos prédécesseurs

Soit pour les récupérer à leur profit .

On peut imaginer comme le disait cette inspecteur de la SRPJ, que cette somme était mise au « frigidaire » le temps de la reconvertir , de chèques en espèces, mais comment ?

Nous avons découvert ultérieurement, grâce au technicien assurant la maintenance des caisses enregistreuses qu'une des caisses enregistreuses avait été « trafiquée » (C'est exactement le mot du dépanneur de Gap),

Cela attira notre attention .

Pour éviter des incidents en cours de saison d'hiver, j'avais demandé à un technicien de faire une révision du matériel . Ce technicien s'étonnait que nous ayons besoin de lui alors « qu'un des administrateurs..... savait trafiquer ces caisses . »

Je demandai des précisions sur ce terme « trafiquer » Il était possible parait il, mais en ayant certaines connaissances.... ,d'inverser des fils conducteurs ,et cela avait pour effet de modifier l'inscription portée sur bande enregistreuse .

Ainsi, en tapant sur la touche chèque ,la bande enregistreuse marquait espèces .

Ces chèques pouvaient donc tout simplement être transformés en espèces, la recette journalière demeurant juste . Qui aurait pu voir la substitution !

Tout n'a pas été dit lors de l'enquête. Il y a un temps pour la vérité, et une enquête n'est jamais close lorsque l'on désire la vérité.

Toutes ces hypothèses peuvent paraître ridicules. Nous constatons que les personnes concernées ne savaient plus à quel saint se vouer pour trouver ...la vérité. à tel point qu'une caissière consulta une médium laquelle affirma que l'argent du coffre volé avait été caché ailleurs mais dans le bureau ?

L'inspecteur de la SRPJ pensait également à la possibilité de blanchir, ou à la fraude fiscale . ! Par la transformation de chèque en liquide!

Les motivations n'ont peut être pas évolués, la politique a tellement besoin d'argent pour se faire valoir .....

D'autres faits bien que troublants ne peuvent être encore.... que pure coïncidence .

La satis connue une autre tentative de vol avec prise d'otages Messieurs Monjean et Sellier.

Or ce jour là, apparemment, rien ne fût volé, pas de valeur, hprmis des plans de remontées mécaniques ? des fausses factures ? des originaux de notes de frais , tel une note de « Bocusse » mal venue en ces temps.

Un vol d'archives !

Nous avons porté plainte sans succès, pour ces fausses factures. Nous finissions par croire que tout était ficelé.

Lors de cette prise d'otage, le directeur Monsieur Monjean et le chef secouriste Monsieur Sellier furent ligotés et bâillonnés et tenu à l'écart . Si à première vue, rien n'avait donc été volé, beaucoup plus tard nous découvrîmes que la caisse enregistreuse trafiquée, avait dû disparaître ce jour là. On m'en informa, beaucoup trop tard, et cela ne servi pas l'enquête . !

On se souvient que le patron du bar, Hovanessian ou les administrateurs buvaient l'apéritif le soir du vol, avait été qualifié de « Balance, langage que nous ne connaissons pas . » Il fût l'objet d'une règlement de compte .

Il fût tué au Castellet, dans le Var, apparemment dans le cadre d'une affaire de relation avec une maîtresse d'un milieu peu recommandable. Est ce le véritable mobile, ou simple et nouvelle coïncidence ?

Le nom de ce patron de bar vient peut être allonger la liste des morts à cause ou pour Pra loup. Cette liste dépasse la demie douzaine.

Le PDG de la banque le crédit Vaudois, Monsieur Bourgeois de Suisse était venu le dimanche, jour du vol , pour s'enquérir des possibilités d'acquérir la station .

Il était avec son épouse et Thierry Gandoulf, fils d'un ancien président de la satis

Fatiguée, Madame Bourgeois ne souhaitait pas refaire la route de retour en voiture. Je suggère à son mari de rentrer chez lui en avion en partant de Nice.

Nous lui proposons d'utiliser un hélicoptère basé à Barcelonnette pour aller jusqu'à l'aéroport de Nice .

Monsieur Bourgeois interroge l'aérodrome de Barcelonnette. Il lui fût répondu que l'hélicoptère qui stationnait à Barcelonnette était en partance pour la Corse . Il attendait l'ordre de mission . Il pouvait déposer des passagers au passage à Nice. Ce ne fût pas possible.

Cela se passait le Dimanche après midi, le vol eut lieu le soir. Effectivement l'hélicoptère est parti vers Nice puis pour la Corse, le lundi matin à l'aube. . Pure coïncidence encore ..!

Cette coïncidence fût peut être heureuse pour le ménage Bourgeois, car cet engin avait « des heures de vol » et l'expression n'est pas louable, ni sécurisante dans certains milieux d'affaires. Quelque temps plus tard cet hélicoptère s'écrasa avec cinq touristes dans le Verdon .

Le pilote (Alain Verdier) administrateur de la Satis, avait reçu des menaces écrites, précises ,remises aux enquêteurs. Voici ce que disait cette lettre anonyme. « arrête de faire chier,.....vieux .....un hélicoptère peut tomber en panne ... etc »

Coïncidence encore, dans les gorges du Verdon ce pilote et quatre touristes sont morts.

Cause ; panne de carburant, on a dit; de gaz oil . Et pourtant , la jauge montrait qu'il y en avait largement et suffisamment pour accomplir sa mission ! Le fils avait demandé à son Père, « as tu assez de carburant »

Alain a fait remarqué que la jauge marquée 30%. ! Lors de 'annonce du crash on me dit au téléphone « Alain était un bon pilote il a largué tout son carburant pour pas cramer ».

La station de Pra loup connaîtra t elle la vérité ? Lors de l'enterrement nous avons tous été photographié,

mais encore une enquête sans suite.

A l'époque, chacun y allait de son histoire, d'en rire ou d'avoir peur .Mais la règle générale était de se taire sur l'essentiel, car le climat était parfois à la menace .

Voici ce que l'on m'a dit ..



« Avec une moto on ne saura jamais qui t'a tiré ....ou encore nous allons être obligé de louer une moto pour s'en débarrasser. » Intention de gros bras , ( c'était bien avant l'affaire Anne Piat ) Propos d'un gros poltron ou vellétés ?

Cette fois là, la cible c'était moi . Je fus obligé d'assurer ma protection Je demeurai armé; pour me protéger.

Une autre fois ma roue avant fût dévissée, et cela ne pouvait être qu'une intervention volontaire, car l'écrou est visé de façon qu'il se resserre en roulant ,Ces écrous sont auto-serrant. J'ai averti le sous préfet, et la gendarmerie, au cas ou il m'arriverait un accident. L'enquête serait alors ouverte. Les dégradations sur ma voiture s'élevaient à une moyenne de cinq mille francs par an. Pneu, rayures, quel économie .de ne plus être.

Un de mes adjoints fût aussi l'objet, semble t il de représailles par inondation ! à moins que cela soit un incident .Beaucoup de monde y passait. Il fallait faire peur, diviser, troubler .

Analysant avec le recul, je pense que ces actes avaient une mission de déstabilisation pour nous lasser.

Atmosphère délétère, Peut ton blâmer le manque de courage de ceux qui savaient et ne disaient rien!

Menace de répression sur les emplois ! ceci explique que le comité d'entreprise après avoir fait une pétition pour se constituer partie civile , n'entreprit aucune action, provoquant la déception des signataires . Manipulation ?

Peut on blâmer ? Les exemples de rétorsions, de vengeance existaient réellement .

Encore que parfois nous étions dans une ambiance de cloche merle .

Ainsi un matin.....le Directeur (Bigou)de la Satis fit cette réflexion « tiens je n'ai pas de lettre anonyme ce matin » Et bien, Il la reçut, mais que le lendemain .Il n'y avait pas eu de grève des postes.....Comment s'y retrouver ....

Ce même directeur a utilisé après son départ un carte vermeille, propriété de la satis , il téléphonait à bon compte, sur la sem satis. Ce n'était qu'un détail, un de plus qui n'intéressa pas la justice, mais qui dénote l'état d'esprit . A moins qu'au nom de la commission pour la liberté..rien ne devait...se révéler!

L'Humour noir avait inventé à Pra loup la saison des « pruneaux » de quoi refroidir les bavards, les balances. Par pudeur ou respect pour le site ou ils venaient, au vert, ces règlements de compte se déroulaient à l'extérieur .

Certains aujourd'hui regrettent néanmoins ce bon « vieux temps» ou les hommes du milieu , avaient au moins leur code d'honneur, le leur .....ou tout manquement amenait la sanction .

Ils regrettent peut être plutôt inconsciemment une époque de vaches grasses , ou la neige fait de l'argent qui comme les troupeaux attirent et importent la vermine lors des transhumances .

Les règles mafieuses sont plus rigoureuses que les règles politiciennes.

Encore que...

Pra loup a enregistré un certain nombre de décès, plus d'une demi-douzaine.

Règlement de compte ou dit accidentels, mais toujours à l'extérieur.

Nous avons caché si on peut dire « nos morts » pour la réputation de notre station.

Nos avons caché « Zampa » que la SRPJ cherchait.

Souhaitant mettre fin ou limiter l'usage de la drogue je fis appel plusieurs fois à la police

Une fois deux agents, à l'allure de parfait loubards, une apparence pour bien s'intégrer avait loué incognito un studio . Profitant de la station de ski, ils pratiquaient de jour la glisse, et le soir les pistes de danse. Pour ne pas être gênés, ils avaient laissé leurs armes dans leur studio.

Une «personnalité» que personne ne peut ignorer en venant à Pra loup, tant elle déploie un dynamisme .... avait découvert les revolvers par indiscretion, et avait alerté.....les gendarmes qui eurent la surprise de tomber sur des collègues .

Cette histoire pour l'anecdote ...est sans conséquence, mais ce n'est pas une plaisanterie . Elle fût vécue.

La prémonition d'une victime me laisse perplexe.

Une autre fois j'avais sollicité la venue d'une équipe plus conséquente devant s'intégrer durant une saison d'hiver, pour pénétrer ..Avec mon adjoint, j'organisai la rencontre à l'écart . Nous déjeunions donc incognito au Motel pour organiser l'opération .La Sem Satis mettrait à disposition les appartements nécessaires pour le logements des inspecteurs . Mon adjoint mit à disposition un studio pour les appareils d'écoutes . Vous voyez que les écoutes existaient !

Les résultats furent décevant. Je demeure persuadé qu'il y eu des fuites dans les écoutes .

Néanmoins au printemps un jeune fût arrêté en ramenant du haschish du Maroc via l'Espagne. La sentence tomba, quatre ans .Il fût libéré au bout de deux, pour bonne conduite . C'était un fils de bonne famille et n'avait pas besoin de ce commerce pour vivre . Son compagnon de voyage, moniteur plus chanceux ou averti ne fût pas inquiété . Sur le conseil de ce même adjoint il se présenta le lendemain à la police, propre, si l'on peut dire blanchi de tous les soupçons . Je passe sur les détails, il quitta le pays, il s'exila, prit du large. Par tradition du pays , il parti aux Amériques.....ou plus précisément au Mexique , relations .. !.

Sorti de prison notre jeune se remit à la tâche sérieusement, mais avec une réelle volonté de se venger, car il était certain d'avoir été « donné par» Il faut taire le nom. .J'étais devenu si ce n'est un des ses amis, une personne avec laquelle il aimait parler, voir se confier.

J'avais d'ailleurs, une certaine admiration pour sa volonté de repartir .Je l'écoutais ,et l'aidai . Bizarrement il me fit confiance alors que j'étais obligé de lui rappeler la législation sur les permis de construire, et que je l'aidais à se mettre en règle.

Un jour il me confia ,attendre la sortie des relations qu'il avait faites en prison pour régler ses comptes. Il me nomma ses proies.

Un autre jour, il m'annonçât, qu'il partait pour Toulon pour affaire et voici ce qu'il me dit « si jamais je ne revenais pas »

Ce fût notre dernier entretien, il eut un accident de voiture...prémonition ou accident provoqué Je ne puis m'empêcher de rapprocher cet accident, de l'incident de mon essieu de roue.

Encore un fait divers qui doit inscrit à la main courante, simplement, pour marquer la date .

La crise, le choc pétrolier, puis les années sans neige, entraînant la récession, le manque d'argent, il était inutile d'en rajouter . Les politiciens en rajoutèrent.

A l'époque les « gros du milieu » , pouvaient se maîtriser, Ils venaient au vert, Il étaient possible de « traiter » avec eux, pour qu'ils respectent nos jeunes ne les entraînent pas vers la drogue. La sécurité des jeunes contre l'autorisation d'ouverture la boîte de nuit et la parole donnée était tenus. Le procureur m'avait , « ils ont le droit de cité, » Autrement dit débrouiller vous. Aujourd'hui, ces « commerces parallèles » sont tombés, dans des petites mains incontrôlables. C'est peut être pire.

Nous ne pouvions savoir que le milieu politique, lui n'avait pas de règles , même pas le code d'honneur de certains malfras .

L'enjeu demeurait , l'accès aux caisses des remontées mécaniques .

La politique politicienne , allait amener d'autres problèmes .

Elle a finalement été moins morale, elle est plus protégée, elle a le pouvoir ..

Comme disait notre député « la loi c'est moi » belle moralité. C'est ce qu'il dit à un gardien de la Paix d'Aix qui lui faisait remarquer qu'il était mal garé.

Avec le temps les langues se délient , le courage s'affirme ce qui permet de réaliser, de comprendre .

La justice a besoin du temps .

Faut il faire un appel à témoin ? pour justifier la réouverture du dossier, par l'apport de pièces nouvelles . Ou faut il accepter qu'une affaire pousse l'autre vers l'oubli .

« le courage c'est de dire la vérité, c'est de renoncer au mensonge ..... » disait J.Jaures  
Heureux temps ou l'on pouvait se battre en duel pour l'honneur ;

## **LA MAITRISE DE PRA LOUP PAR LE MILIEU POLITICIEN**

Sur les marches du conseil général, l'ex Député, Conseiller Général et Maire de Forcalquier, Delmar, en compagnie de Jean Chabre, Maire de Barcelonnette, et de P.Lanfranchi du président du S.I.V.M de la Vallée de l'Ubaye, m'a dit

« Si j'avais de l'argent j'achèterai Pra loup, c'est une belle affaire , et puis en nous voulons »

Ils l'ont eu , sans argent. Le monde politico affairiste a eu Pra loup.  
Comment et pourquoi en faire .? Il faudra attendre pour le savoir.  
Mais en final on constate que le monde politique fit main basse sur la Sem Satis

Tout commença ou plutôt s'éclaira, à partir de cette déclaration du député Delmars .  
Nous sortions du conseil général à Digne, au beau milieu des marches ,nous nous arrêtons pour bavarder comme des amis. Peut on être ami avec des politiciens ? Je venais de défendre la station, la sem Satis qui avait besoin de la garantie du conseil général pour renégocier le taux des prêts.

Je connais suffisamment désormais Delmars pour savoir qu'il avait décidé d'avoir Pra loup par tous les moyens . Au nom de ses collègues, Il venait de lancer un ballon d'essai pour avoir une réaction. Puis il aime jouer à l'éléphant dans un magasin de porcelaine . Il bouscule. Je savais qu'il ferait tout pour réaliser son ambition, que je ne pouvais plus compter sur une aide du conseil général, que tout serait désormais fait pour favoriser le transfert de cette affaire. Il fallait de l'argent pour le part et se faire valoir.

Je l'avais vu à l'œuvre au conseil général. Il aimait imposer, écraser, faire son chemin sans se préoccuper des autres, ni des conséquences. Cela, lui a réussi pour grimper puis favorisa sa chute.

Lorsqu'à Pra loup, l'immeuble cheverny ou il est propriétaire a brûlé. Il vint me menacer de me descendre politiquement, si je ne lui accordais pas le permis de reconstruire à l'identique, sans obligation de créer des places de parking et sans taxe d'équipement.

Cette menace était inutile, car quel Maire profiterait d'un incendie pour accroître les difficultés des sinistrés . Chacun sait que, au contraire j'avais déjà tendance à faciliter la vie à tous, sans exception ,voir à couvrir les irrégularités, autant ,que faire se peut, autant qu'un texte puisse s'interpréter sans préjudice pour d'autres tiers . Je l'ai fait pour tous y compris pour ceux qui se situaient dans l'opposition . C'était le caractère de cet homme, trait de caractère qui se retrouve souvent chez ceux dont la corpulence en impose par le poids et la grandeur ou dans un certain milieu. Ils roulent des mécaniques, marchent l'abdomen en avant, les souliers noirs, les genoux écartés et s'habille de façon particulière, manière de faire état de leur milieu et de leur carnet de relations.

C'était Delmars

Malgré cla à son entrée en politique, on lui prêtait bon fond. Je le juge désormais politiquement amoral. Il est capable de sacrifier, de marcher sur ses propres amis pour arriver .

Ainsi cette déclaration , qu'il fit lors d'une réunion départementale de son groupe politique.  
« Moi il ne m'arrivera jamais rien , je ne signe rien ,je fais signer Pierre qui a soif ou Michel qui a faim ».

Ou encore parlant d'un proche, « il est bien mais il lui faut sa bouteille de whisky par jour , c'est pratique, car à midi il signe ce que l'on désire ».

Il est de ceux qui font dire aux électeurs en parlant de leurs élus on ne peut plus les croire , ils se valent tous. Quand ils ne disent pas, ils sont tous pourris, de ceux qui poussent les électeurs à l'abstention ou vers les extrêmes par dégoût.

Il se vante en permanence. J'ai fait ceci , j'ai fait cela . J'ai renégocié la dette départementale avec Simonetti , je lui ai versé une commission de quatre millions.

Le Préfet fait ce que je lui dis. Il est vrai qu'avec Lambotte, cela a parfaitement fonctionné. Ce préfet avait la même mentalité.

Le tribunal populaire, celui des électeurs, lui fera perdre de manière consécutive ses postes de député, de conseiller général et de maire.

Les partis politiques devront choisir un jour , entre la discipline électorale de groupe qui vous oblige à voter pour un candidat non estimable mais éligible et la moralité.

Quand auront nous une charte de qualité, de moralité, signée par tous les partis et capable d'interdire l'accès de certains éléments indésirables.

Max Lejeune , mon premier Président était de cette race qui refusait la compromission, l'argent pour être élu. Son mouvement est resté marginal. La probité n'est pas un critère pour réussir.

Ainsi Delmars et ses mousquetaires allèrent à la conquête de Pra loup qui se fit en plusieurs étapes .

- La prise de contrôle de la sem satis .
- Le dépôt de bilan qui aurait pu être évité comme dans les autres stations
- La déstabilisation politique, la critique systématique ,la plainte contre X et ma mise en examen, à l'époque l'inculpation .
- L'exploitation des difficultés dues au manque de neige ,durant plusieurs années .
- L'usage d'influence afin d'empêcher que la Sté soit cédée honorablement.
- Les entraves permanentes pour faire échec au plan de continuation.
- La demande de liquidation .
- La mise en dépendance de l'administration , voir des pouvoirs judiciaires .
- L'usage d'influence sur l'opinion , le non respect des engagements pris devant le conseil .
- Le non respect de la loi Sapin ,.
- Les pressions sur des fonctionnaires chargés de faire respecter les règles ,
- Le chantage ,les manipulations des électeurs ,vous aurez ou non des subventions.
- La création d'entités juridiques successives pour interdire à l'administration le contrôle de la gestion .

Tout l'arsenal fut donc sorti. La presse allait sacrer la naissance de ces mousquetaires.

### **La naissance des Mousquetaires**

Ce monde politique était arrogant . Ils n'avaient même pas la pudeur de se cacher.

Ils tenaient leurs conciliabules en public , voir au restaurant, souvent sur la place Manuel .

Lorsque tous les pouvoirs sont accumulés par un seul parti politique, ses représentants ont tendance à se transformer en dictateur. Pour montrer leur force, leur union, leur puissance,nos politiciens à la conquête de Pra loup se faisait appeler, « les mousquetaires »

La démocratie était menacée... en Ubaye.

La presse relataient leurs exploits. Le budget de communication implique une reconnaissance.

## LA PRISE de CONTROLE de la SEM SATIS:

J'avais choisi de faire rentrer au conseil municipal, puis au conseil d'administration de la Sem Satis , des personnes d'horizons différentes . Je pensai ainsi faire jouer l'esprit démocratique, enrichir les débats, parfaire les orientations et les choix .

Je souhaitai une transparence totale .Ce fût une grave erreur .C'était méconnaître la volonté de certains, de s'introduire comme des loups dans la bergerie ou encore d'appliquer la technique stalinienne, « mettez le ver dans la pomme vous la ferez tomber ». Je l'ai mis.

Cette technique peut s'appliquer à toutes les conquêtes du pouvoir, de la politique au la finance. La finalité, est toujours la même, la conquête du pouvoir dominateur pour l'argent ou les honneurs .

Monsieur Follacci, mon fidèle adjoint se laissa griser, et revendiqua la présidence de la Sem le 19 juillet 1986.

Il l'obtint par un vote, que j'aurai pu contester. Mais j'avoue que la résistance permanente finissait par me lasser . Et puis il me fallait travailler car à la satis j'étais bénévole, j'avais refusé d'être indemnisé..

Il voulait être le khalife à la place du khalife. Il ne fût que le fer de lance, manipulé par les faux-courageux, par ceux qui restent dans l'ombre, par ceux qui commanditent par leur fortune. Cela font toujours exécuter le sale travail pour ne pas se faire prendre ,et pour simplement conserver leur réputation de « bien brave » et demeurer au pouvoir...

Après avoir servi, il a tout perdu et s'est reconverti dans les cliniques à Marseille

En fait il était le mercenaire, que l'on remerciât , sans même lui proposer de se faire élire comme Maire .Il partira sans gloire et sans les remerciements de ses acolytes .

- Sept mois après son push, alors qu'il était responsable de la Sem Satis, on volait 1,8 million !
- Un an après il déposait le bilan, sans concertation ! j'appris la nouvelle par la presse.
- Dès qu'il quitte le pouvoir on retrouve l'argent dans un petit coffre désaffecté!

Ancien administrateur, il prétendait découvrir la société. Lui l'administrateur en qui j'avais placé ma confiance, qui avait voté toutes les délibérations.

Le dépôt de bilan, sans aucune pression de fournisseurs ,ou de créanciers, n'était qu'une manœuvre. Il répétait, « Le dépôt de bilan est une forme nouvelle de gestion » . Il était sous la dépendance, le contrôle, ou en accord avec les affairistes-politiciens .

Comme chaque année la Satis, avait besoin de trésorerie en septembre dans l'attente des premières recettes de la saison d'hiver. Il fallait un découvert de l'ordre de 3/400.000 francs.

Depuis sa création la satis a chaque année connu ce problème, qui se réglait toujours par nos garanties personnelles, une facilité de banque ou des fournisseurs.

Dès la période de Noël terminée , la situation était rétablie , et nous placions nos recettes en dépôt à terme ou en sicav . Ce genre de situation se retrouve chez tous les saisonniers.

Tous les éleveurs font des prêts d'embouches , tous les agriculteurs connaissent des difficultés avant la moisson .

Nous fûmes devant le fait accompli. Cette démarche me paraissait d'une irresponsabilité totale, ce n'était que malin calcul , un calcul de politicien affairiste .

Ce manque de trésorerie était caché dans le petit coffre..

Nous sommes en droit de supposer que cette distraction de sommes importante pouvait aussi avoir également pour but de fragiliser les finances et de justifier le dépôt volontaire et inattendu du dépôt de bilan. Nous reviendrons sur cette découverte.

Tous les « amis » de ce président, ou relations proches furent payés de leurs créances après le dépôt de bilan .Des factures postérieures à ce dépôt furent établies, dont les montants additionnés, correspondaient exactement à celles précédant le dépôt.

Sans s'étendre sur ce sujet, je citerai l'une d'entre elles, intitulée «préparation de propositions d'études à l'attention de la mairie de Barcelonnette pour le développement de la vallée de l'Ubaye » Ne vous posez pas la question sur cette mission et sa prise en charge par la satis !

Le montant de cette facture était de 83.063,90 francs. Elle était datée du 8 février 1988. L'addition de trois nouvelles factures, post dépôt de bilan, correspondait très exactement à la somme due pour deux mois d'honoraires de la SCET, qui dirigeait la Sem Satis.(société centrale d'équipement du territoire, filiale de la Caisse des dépôts). Facture impayé avant le dépôt .

Le soucis comptable pour arriver au franc , a fait mentionner 43,90 de frais d'affranchissement , pour arriver à la somme de 83.063,90 frs.( détail annexe )

Ceci dénote l'esprit de compromission, disons d'entente entre le maire mousquetaire de Barcelonnette, qui sous des abords de « bien brave ».piloteait la main mise . Lui aussi voulait se payer pra loup.

Malgré une action judiciaire , ce délit de fausses factures, bafouant la loi du 25 janvier 1985 restera impuni . Comme m'a dit le juge de Nice « vous ne voulez pas que j'inculpe la caisse des dépôts »(ou sa filiale).

#### **La Destabilisation par une action Judiciaire.**

La déstabilisation politique par ces collègues infidèles, trouva son apothéose diabolique en portant plainte contre X , pour la gestion passée à laquelle ils avaient tous participés , tout au long des débats, sur les choix , et les votes .

Ils se reniaient donc sans complexe, avec une arrogance surprenante .

Ils se savaient soutenus par leurs amis politiques RPR, qui dictaient la loi aux administrations . Notre régime pouvait se comparer à celui de Vichy qui ne faisait pas autrement.

Monsieur le député Delmars, son ami Jean Chabre déplorait ces difficultés ,et se posaient déjà en sauveurs . Il ne déplorait point la plainte contre X , qui rapidement grâce à la complaisance de Monsieur le Procureur Weisbuch ,se concrétisa contre moi. Ils l'avaient initiée.

La station de Praloup doit restée aux Ubayens disait Jean Chabre pour faire plaisir aux ubayens et recevoir mandat d'agir en retour .

Il faisait ensuite le contraire, c'est grâce à lui, si la station de Pra loup est passé dans les mains d'un privé? Transmontagne disons philipe Gausset.

Voici comment cela s'est fait ?.

Les renseignements généraux me renseignaient sur l'évolution de cette mise en accusation . La rumeur me désignait . Ces élus bien pensant aidaient la rumeur .

Enfin j'étais convoqué par le juge Boisseau à Nice , qui me signifia qu'il m'inculpait

Il me dira simplement « Je suis obligé de vous inculper.... » cela en dit long ..

Tout ceci se passait à huis clos , aucun journaliste n'était présent à la sortie du tribunal

Or le lendemain ,les journaux annonçaient déjà la nouvelle. Le Dauphiné, son correspondant Beveraggi, faisait imprimer des affiches pour annoncer la bonne nouvelles J'avais droit à des manchettes. « Le maire de pra loup accusé d'escroquerie »

Le Maire de Pra loup inculpé pour escroquerie. Imaginez le mal causé.

La politique s'acharnait . A qui profite le crime, je n'eus pas de mal à trouver les principaux responsables

Les premiers jours j'étais complètement serein tant je me sentais tranquille et certain de la gestion passée, de l'intégrité des collaborateurs de la sem Satis. J'étais convaincu de leur loyauté et de leur honnêteté .

Je déchantais rapidement, le parti républicain m'envoya son émissaire, le fils Chinaud pour me demander de démissionner de la présidence départementale . La Banque de France dont j'étais administrateur , me fit savoir qu'elle présumait de mon innocence, mais qu'elle souhaitait que je ne fasse pas état de ma fonction .

Francois Leotard, Mes collègues des stations de sports d'hiver , m'accordaient un préjugé favorable et s'indignaient que l'on puisse salir sans preuve.

Beaucoup de collègues locaux me considéraient comme un pestiféré . Mon Conseil et la population d'Uvernet restait confiant en moi .

Jean Chabre écrivait dans la presse « Il est abandonné par les siens » Il se désignait maître d'œuvre.

J'entendis même « lorsque son père est un escroc, on peut demander de changer de nom » délicate intention pour mes enfants..

Mon premier adjoint , Monsieur Carraud , le seul judas, écrivait au juge pour essayer de lui fournir des éléments accablants . Involontairement, il me rendit ainsi service. Le dossier sonnait creux. Cela prenait des airs de harcèlement . La justice n'aime pas cela.

J'en passe, Henri Savornin me remis en mémoire cette scène bien connue des ruraux. Il me dit

« L'homme se conduit comme les poules dans un poulailler, lorsque l'une d'entre elles perd ses plumes par anémie, les autres viennent lui picorer le dos ,jusqu'à l'os pour l'achever » .

Je le sentais scandalisé , mais il faisait parti du clan, et resta donc courageusement silencieux ..

Comme m'a écrit, Daniel Spagnou, si tu veux réussir dans notre parti, tu ne dois pas t'opposer. Les conséquences moral furent pour moi désastreuses, les conséquences matérielles suivirent .

Nous venions avec des amis et l'appui d'une banque spécialisée dans l'agro alimentaire de nous intéresser, à la reprise d'une usine d'agro-alimentaire. Le but était de développer le brevet du Fumeton que je venais de déposer.

D'un coup toutes les facilités bancaires me furent retirées . Plus de crédit possible , même la ligne d'escompte devenait difficile . De leur part aucune confirmation écrite, hypocrisie oblige, me précisant la raison de ces retraits de confiance ,me permettant de faire une action .en justice. Djaffré directeur général de la caisse de crédit agricole,un ami de mon frère, lui dit « impossible de prendre en considération ce dossier de ton frère, vu sa mise en examen pour escroquerie».

Pour sauver l'entreprise, pour ne pas provoquer de licenciement, je prenais du recul, j'abandonnai la place de Président , puis je décidai de vendre en position de faiblesse .

La politique avait frappé fort, sans moralité . Je comprends désormais ceux qui craquent.

J'ai heureusement toujours considéré l'argent comme un outil , une truelle pour travailler et non pour en jouir. La politique ne me retirait que le droit au travail .

Je souhaitai en savoir plus..

Je demandais donc rendez vous avec le Procureur Wiesbush . Il ne pouvait sous peine de faute de procédure me recevoir et encore moins me parler du dossier. Mon insistance et le caractère particulier de ce magistrat , nous amenèrent à passer un pacte .Nous primes rendez vous . Je m'engageais à ne pas faire état de notre entretien, jusqu'à la fin de l'instruction ,de la conclusion du dossier. Je ne voulais pas bénéficier d'une faute de procédure , je désirais savoir aller au fond. Je voulais bénéficier d'un non lieu, d'une reconnaissance claire, honorable .

Le marché fût conclu, je me retrouvais dans son bureau. Les mots me resteront à jamais gravés . Il me dit : « Monsieur Lequette arrêtez de faire de la politique ,car sinon il va vous arriver des ennuis »

Je lui réponds, que je gère ma commune et que je ne me mêle pas de la politique politicienne .

« vous ne voulez pas comprendre , je dois vous dire que nous avons de gros dossiers contre vous »

Je suis venu pour en prendre connaissance , comme convenu , si j'ai fait une erreur ou si en qualité de président j'en suis désigné responsable, je suis prêt à en tirer les conséquences

Nous avons également convenu de ne pas faire état de nos titres , nous étions deux hommes face à face .Il n'y avait pas un Procureur et un Maire ,officier de police judiciaire . Non n'y avait que deux hommes qui pouvaient donc se dire ce qu'ils pensaient, sans retenue, comme pour se jauger .

Nous le fîmes.

Je le vois encore, Weisbush, se lever de son bureau et aller dans l'armoire située, derrière lui et dans l'angle droit de son bureau.

Il en ressortit un volumineux dossier extensible à courroie qu'il posa sur sa table.

Ce dossier était empli de sous dossiers

« Prenons le premier » J'avoue à la vue de l'épaisseur du dossier avoir été impressionné, je me demandai quelles erreurs j'avais bien pu commettre, ou devoir assumer. Il me dit : « Parlez-moi des Marmottes bleues » j'étais déjà plus à l'aise.

Le promoteur, propriétaire de la sci les marmottes bleues avait déposé le bilan. La carcasse de l'immeuble au stade du gros œuvre, se dressait en bonne place sur la route de Pra loup.

L'effet était désastreux pour la station. Je rencontrai à Digne des entrepreneurs accrochés dans cette affaire,

Paul Paul Coulet des ets Coulets et Gunz , ce dernier siégeait avec moi au conseil d'administration de la banque de France . Je leur conseillai de se porter acquéreur de la carcasse de l'immeuble, de former pour cela entre eux, une société civile d'attribution. Ces entrepreneurs n'avaient pas pour vocation ni habitude de faire de la promotion. Je craignais que certains soient défaillants qu'ils ne s'entendent pas assez pour mener à bien ce projet Il fallait prévoir l'association et la sortie de l'association, le programme terminée.

Le tribunal retint leur proposition d'achat, chacun termina sa part du chantier et reçu en retour le nombre d'appartements en paiement de sa prestation.

Je précisais à Monsieur Weisbush que j'avais pu ainsi récupéré la taxe locale d'équipement due à la commune pour ce programme immobilier soit 350.000 francs environ. Même le syndic du promoteur était satisfait de l'opération.

Enfin pour que l'on ne taxe pas cette opération de sauvetage politique, J'avais demandé au Président Castor, de désigner mon ami José Escanez, maire de Chateau Arnoux, appartenant à un autre groupe. pour partager avec moi le mérite éventuel de ce sauvetage économique . Comme toutes les affaires qui se déroulent normalement, ce sauvetage passa sous silence, sans gloire, nous n'avions fait que notre devoir.

A Weisbush, je dis. Je ne vois pas ce que l'on peut me reprocher dans cette opération.

Il me répondit le plus naturellement du monde, « oui, elle est parfaite »

Il accompagna sa déclaration de la fermeture de ce son gros dossier, j'en conclus qu'il n'y avait pas d'autres affaires concrètes dans ce dossier. Et qu'il commençait une partie de bluff.

« Alors vous ne voulez pas comprendre. Je vous dis d'arrêter de faire de la politique, de gêner le RPR et Jean Chabre »

« Vous savez même un honnête homme lorsqu'on le met au trou il parle ».

Je lui répondis, je n'ai rien à vous dire ;

« Vous direz ce que l'on vous demande de dire pour sortir. Vous savez la promiscuité, votre éducation » etc. J'eus le droit à la description de l'enfer carcéral .....

« Vous parlerez, au bout de huit jours... ou plus ... »



Je sentais la colère monter, mais je décidai de rester calme et d'essayer de prendre le dessus.

- Je connaissais Wesbush par la presse, par l'affaire des prostituées de Grenoble, celle de la petite Céline, par celle de l'adjoint de Forcalquier, Jacques Bardoin de la Taste, et d'autres que la presse relatait pour son grand plaisir, pour sa médiatisation. La plus célèbre, vint après avec celle de Michel Noir et Botton, qu'il opposa. C'était sa méthode. les dossiers d'instruction qui disparaissent....

Il fût des rares Procureurs, à répondre devant ses pairs.

Je le connaissais suffisamment pour me risquer sur un terrain scabreux. Je voulais mesurer le rapport de force, sonder la part de vérité et de bluff.

Alors, je lui dis « vous savez, que vous me fassiez rentrer en tôle une journée ou plus, le but sera atteint. Vous aurez détruit mon honneur, et je n'aurai plus rien à perdre » .

Et j'enchaîne « Je vais vous raconter quelque chose ....Mon Père a fait de la résistance, Il était chargé de relever les coordonnées des bases de V-I et V-II. Un de ses hommes fût pris, Il imagina de rentrer dans la prison, déguisé en officier Allemand pour organiser l'évasion.

Il fût dénoncé, interné, torturé. Ceci nous valut, perquisitions et interrogatoires. J'avais douze ans, pas un des six enfants de la famille n'a parlé ». Je me souviens pourtant de la pression du révolver de la gestapo.

Eh bien, lui dis je « la gestapo vaut mieux que la justice que vous dites représenter ».

Mon Weisbush n'eut aucune réaction, insensible à la provocation.

Je poursuivais, « lorsque les Allemands se sauvèrent, avec mon frère, nous avions 12 et 13 ans nous avons fait quatre prisonniers, des braves vieux qui en avaient assez. Nous avons conservé toutes les armes ».

Alors il me dit «pourquoi vous me racontez cela, c'est une menace ? »

Je répondis « non se sera une exécution, pour vous et votre protégé ».

Je suis certain que je l'aurai fait, j'estimai ne plus rien avoir à perdre, mon Père, la guerre nous a formé le caractère. L'entretien pris fin pour toujours.

Cette inculpation allait tout doucement m'isoler, y compris de mes proches, me rapprocher de quelques amis. Un noyau d'amis solides demeurait, des collaboratrices, des conseillers....

Ils ont bien du douter, moi-même je me posais des questions.

Avec mon frère, j'eus une période de relation difficile, car je salissais l'honneur de la famille !

;

Mon frère me rappela notre éducation.« Plutôt perdre la vie plutôt que perdre son âme, plutôt perdre son âme que de perdre l'honneur ». Ayant compris, je l'entends encore me dire quelques temps avant de disparaître, « tu dois désormais te battre jusqu'au bout »

Tout un programme, qui n'a rien à voir avec la politique politicienne.

En fait, Les armes, nous ne les avions plus. Les américains arrivés dans leurs chars ne voulaient pas de nos prisonniers, des FFI nos aînés s'en chargèrent, prirent les armes et furent tous décorés. Nous y reviendrons. nous les enfants, nous préférons monter dans les chars, faire connaissance avec le chewing gum, à chaque âge ses préférences .

Mon entrevue avec Weisbush, se termina sans éclats, dans la courtoisie. Je n'entendais plus parler de lui, sauf par la presse, l'affaire Michel Noir, puis par l'annonce de la sanction demandée par le syndicat de la magistrature. C'était une exception qui confirme la règle.

Ma confiance en la justice fût ébranlée. Puis a été retrouvée.

Je crois que Weisbush a été dans ces affaires, manipulé par la politique, sous influence Il a peut être servi de fusible, a été blousé à moins que ce soit son caractère, de shérif. On lui refusa la candidature du RPR. pour le conseil général. Indiscipline !

Un collègue, Maire de Curbans, m'a dit « tu sais si je n'étais pas intervenu, il voulait vraiment te mettre au trou » J'ai donc essayé de reprendre contact avec lui par cet intermédiaire, il a décliné. Je ne connaîtrai donc jamais sa motivation.

Je lui avais pourtant fait savoir qu'il lui appartenait de réparer le mal causé, en m'aidant à faire la lumière. J'en déduis, que lors de notre entretien, il m'avait bien désigné les responsables qui

avaient imaginé cette affaire et qu'il n'avait plus rien à dire . Et je me souvins que lorsque le fils Chinaud vint me demander de me retirer de la Présidence du parti républicain, Jean Chabre écrivait, il est abandonné par ses amis ! Il était au courant ?

J'eus droit à une perquisition. Convoqué à la gendarmerie par la brigade financière, mes amis gendarmes étaient tous là curieux de voir un Maire dans une pareille situation. Il ne semblait pas en croire leurs Yeux. Les deux inspecteurs m'embarquèrent pour la perquisition. L'un deux était pour le moins un peu excité pris même un sens interdit, ce que je lui fis remarquer .

Ensuite l'ambiance se calma , rien à voir avec la violence des perquisitions de la gestapo qui jetait au sol, toutes les affaires rangées dans les armoires. Trop excités mais aimables, ils furent même respectueux . Il n'y avait rien à trouver .Je leur demandais s'ils voulaient, aller en Mairie.

Ils refusèrent voulant peut être m'épargner l'opprobre public. L'un d'eux me proposa d'accepter de collaborer pour la lutte contre la drogue. Je lui «répondis une affaire après l'autre et à chacun son métier ».

Le temps passait, le mal faisait son travail, comme le cancer. La Plainte contre X, comme un rayon X qui me détruisait.

Mon avocat que je relançais régulièrement , place Vendôme, me calmait à sa façon en m'envoyant par retour des notes de frais. Une fois il me demanda, 100.000 francs en liquide pour débloquer la situation et disons le, pour « rincer » un fonctionnaire, afin de faire simplement avancer le dossier. Je doutai, mais il me dit. « Je ne sais qui vous en veut, je ne connais pas votre région, mais, mes renseignements me confirment que celui qui vous attaque a de l'argent et influence en soudoyant pour que le dossier traîne ». Que croire ! en qui croire! Je répondis que je n'avais pas de liquide. Il me propose de lui envoyer un chèque, qu'il convertira sous secret d'avocat. Je refusais lui disant que sur le plan financier je ne pouvais suivre et que je n'approuvais pas ce genre de méthodes. Que si cela était vrai, il y aurait de la surenchère .

Mon passé a été fouillé sur douze années, sans rien révéler d'anormal

Je suis donc devenu un élu ayant passé son examen avec succès

Je gagnai les élections municipales. La sagesse du monde rural qui m'était proche savait faire la part des choses. Mais avec ce monde de la communication tous les jugements sont ébranlés par le matraquage médiatique. Nous sommes tous sous influence médiatique, il faut savoir résister, .....ou parfois ne plus croire en rien.

Je perdais les cantonales. On ne vote pas pour un escroc en puissance. Et les tracts le rappelaient et désigner l'auteur de mes problèmes.

Il faut dire que les êtres bien pensants de l'APP , de L'ASA de Pra loup, associations se défendant de faire de la politique, mais ne faisant que cela, à la tête de laquelle Jean Chabre avait fait élire son cousin menaient une campagne de dénigrement.

Leur tendance était du clan RPR. Ce n'est pas le RPR que je mets en cause c'est le clan. L'hégémonie du clan, l'aveuglement du clan.

Cette dépendance au clan, cette incapacité de juger hors de la ligne du clan.

Cette aliénation de l'homme, par le clan pour ne pas dire, par l'homme à la tête du clan

Cette aliénation qui retire toute faculté de jugement hors du clan et vous ferait voter aussi bien pour une crapule que l'on condamnerait si on était libre, mais à qui on apporte sa voix ...parce qu'il fait parti du clan.

La démocratie est malade du clan. Pauvres aliénés.

Les tracts étaient des plus diffamatoires et courage oblige dans ce milieu toujours anonymes.

Un de mes adjoints, qui a conservé un air de jeunesse de mai 1968, fût pris en train de photocopier des tracts à la Mairie, par économie. Ces tracts étaient dessinés par son fils, c'était donc bien pour eux, de l'enfantillage, familiale, inconséquent, ou sainte croisade !.

Les grenouilles de bénitier ont une grande faculté d'adaptation. Mon autre adjoint me rappela ce dicton du pays « Mangiare lou bon Diou et cagner lou Diable ». Ce n'est donc pas nouveau. Ils ne comprennent pas et cette race perdure.

Enfin, après de multiples relances, je suis enfin convoqué devant le juge Boisseau, à Nice qui me répète « Monsieur Lequette j'ai été obligé de vous inculper »

Je demandai, « Il y a t il un plaignant ? » et de me répondre « Non, Vous ne voulez pas que j'inculpe la caisse des dépôts ? » « le dossier est un gros dossier, mais il n'y a rien dedans »

La caisse des dépôts était actionnaire de la Satis, occupait un poste d'administrateur, Elle avait demandé que je nomme la SCET sa filiale au poste de Direction générale, elle était également banquier ayant prêté et fait des avances, elle avait participé aux choix des investissements qu'elle incitait pour le développement de la station et de la vallée.

Ceci dit la conversation, s'orienta sur d'autres sujets ne concernant pas mon dossier ;

La décision de prononcer un non lieu était prise.

Therminarias, un homme droit, m'avait dit « Louis dans ton dossier il n'y a rien, tu auras un non lieu, tu peux te représenter » Sa source était socialiste.

Anne Bonnet, franche et directe, n'ayant pas peur de prendre position, me dit « Monsieur Lequette, je dois vous dire, ne vous inquiétez pas pour votre affaire, il n'y a rien » Je n'avais pas besoin de cela pour l'estimer, mais cela je ne l'oublierai jamais. Elle était front national.

La gazette de l'Elysée avait titré, Inculpé d'escroquerie...il a été laissé en liberté....

J'allais donc repartir en campagne pour les cantonales. j'attendais au jour le jour ce non-lieu, Mais mon avocat avait raison, l'annonce du non lieu devait attendre la fin de la campagne cantonale.

Cette campagne fût orienté sur cette affaire.

Les biens pensants dont je parle plus haut, faisaient toujours des tracts expédiés de la côte, d'Antibes, lieu de leur résidence secondaire. Ils se partageaient la tâche, en se donnaient rendez-vous à la baraque de vente des journaux près des taxis à Barcelonnette. Ils n'étaient pas tout mauvais, puisque l'un d'entre eux nous donnait des informations, écoueuré par les procédés employés. Il n'y a pas que des vieilles « Taupes Modèles »

J'étais à la Condamine en campagne, je vois la voiture de Jean Chabre. Je stationne dans la petite rue près de l'épicerie de M Piasco. Avec son frère Ils affichaient ces tracts disant que j'étais un escroc. Il faisait le sale travail en famille. Je me suis retenu pour ne pas les écraser avec ma voiture sur le mur.

Il gagna les élections, Il peut être fier de lui. Cela confirmait son implication dans cette affaire, a qui le crime profite.....! »

J'écrivais au Ministre de la justice, Monsieur Vauzelle, pour lui annoncer la défaite et que plus rien ne s'opposait à la délivrance du non-lieu.

Le 29 juin 1992, le ministère m'informait. J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une ordonnance de non-lieu a été rendue par le magistrat le 15 mai 1992. Cette décision est aujourd'hui définitive. Le juge Boisseau m'avait fait avertir le 15 mai de sa décision.

Les journaux, à l'exception du Provençal que je remercie et qui fit un bel article, annoncèrent le non-lieu, de manière des plus modeste, comparativement à l'annonce de l'inculpation.

Je n'eus pas droit aux affiches du Dauphiné pour rectifier leur infâme information.

Le RPR fit porter le Chapeau à Bevéraggi ce journaliste « qui en a fait trop », avouant ainsi indirectement qu'il avait lui aussi été placé sous influence, une influence désavouée.

Lorsque Anne Piat fût tuée je pensai que peut être un intermédiaire en avait fait trop. Il avait peut être démesuré les ordres exprimés. L'information est difficile à manipuler.

Le scandale paye plus que les bonnes nouvelles.

Je reçu, de belles lettres de l'association des Maires «Si j'ai été très sincèrement heureux d'apprendre que l'épreuve que vous avez traversée s'est terminée par un non-lieu »  
« J'ai été un peu surpris de la réserve exprimée par votre lettre du 10 juin.Effectivement, je n'ai pu en son temps que vous manifester de la sympathie, mais c'est en toute confiance que je l'ai fait et que, pas plus moi même, nos collègues du conseil d'administration n'ont été habités par le doute. Mais devant une « inculpation », avec toutes les interprétations perverses...nous sommes démunis;.....le caractère public de nos fonctions suscite davantage l'intérêt et souvent la malveillance de l'opinion publique et surtout des médias ».  
J'étais une des « première victime d'une nouvelle culture » comme l'écrira François Léotard.  
« Bravo, cher Louis; C'est une bonne nouvelle pour tous ceux qui t'ont toujours accordé leur confiance. Bien fidèlement à toi . » François . Il fit de même pour M Bérégovoy.  
Renaud Donnadiou de Vabres ancien secrétaire général de la Préfecture, actuellement député.  
« Cher Louis, Je suis heureux pour toi. Très amicalement »  
Mon ami , Christian Bonnet, « je vais saisir le Garde des Sceaux, » et ce fût la réforme qui remplacera le mot inculpation par mise en examen .  
Effectivement..C'est mieux, peut être parce que, on ne peut réussir son inculpation, mais on peut réussir son examen.  
Quelle belle réforme ! Les mots inculpations , mis en examen sont désormais tellement banalisés qu'ils se porteront bientôt comme la rosette.  
Un journaliste me dit « l'argent de .... .. pourrit la vallée .... ».

Je me dois de faire le point. L'argent des Mexicains n'a jamais pourri la vallée, mais c'est peut être parce que ils ne faisaient pas de politique ! certains faisaient même le bien. Certains aidaient leurs familles, les démunis.

Le mal politique était consommé, certains iront jusqu'à le rappeler en mars 2001.

Le mal sera définitif comme un viol moral.

Faut il inclure les citations de Mitterrand ou de Leotard .

« Pierre Berégovoy est la première victime d'une nouvelle culture, d'une nouvelle politique ....Il faut détruire la fierté, puis la dignité, puis l'honneur... Au bout du compte le pantin fonctionne Il devient ce qu'on attendait de lui, disloqué, hagard, incertain, Toujours dans le regard de l'autre, ce qui est essentiel » François. Léotard

« Il y a certaines choses qu'on a pas le droit de faire : jouer ou laisser jouer avec l'honneur d'un adversaire politique »

« L'argent ...Le véritable ennemi , j'allais dire le seul , parce que tout passe par lui ....., c'est le monopole !terme extensif pour signifier toutes les puissances de l'argent,

l'argent qui corrompt l'argent qui achète, l'argent qui écrase , l'argent qui tue , l'argent qui ruine et l'argent qui pourrit jusqu'à la conscience des Hommes » François .Mitterrand

Ou simplement cité le député RPR Delalande, qui dénonce la confiscation d'un système par un petit nombre.

« Les Français sont responsables de leur démocratie, Ils ont les hommes politiques qu'ils méritent .

Le fiasco est complet, je n'ai rien changé du tout . La confiscation d'un système par un petit nombre qui ne pensent qu'au pouvoir. Tout y est sacrifié » 28.12.96

Ce journaliste de la vallée qui déclarait que l'argent...pourrit, pensait la même chose, Il le disait discrètement car en Ubaye penser publiquement peut se payer cher.

Ce journaliste, ancien secrétaire de la préfecture....nous a quitté.....discrètement .

Les clivages politiques ne sont pourtant pas rigides dans la vallée. Le clivage pour le pouvoir l'est. Le clivage de l'argent. Tout n'est que nuances.

Il est bon que les amitiés demeurent au-dessus des divergences philosophiques.

Il est certain que des ententes ne reposent que sur des intérêts, des actions passées, inavouables que les anciens chuchotent. C'est de bonne guerre...

Il n'est pas donc pas étonnant de voir des alliances contre nature, de voir sabler le champagne pour fêter l'élection d'un adversaire, de voir les mêmes sabler le champagne pour fêter la victoire de Mitterrand, puis de Chirac .

Le malheur c'est que les militants, la population, se font régulièrement avoir.

Le bonheur peut être pour lui, c'est que l'électeur a une faculté de croire, de rêver, il a une certaine candeur.

La population doit aimer oublier ou ne pas vouloir voir clair, pour vivre heureuse, car, dans une vallée aussi petite ou se tout se sait. Heureux les simples.

Les choses ont elles changées, je ne crois pas, Ainsi ! qui vous dit que la femme adultère, lapidée, n'était pas une vierge. Première victime de la communication, de l'argent ?

?

Pour conclure. Voici ce qu'en pense la presse.

Lors d'une émission de télévision, mardi 26 février 1991, alors que la saison est bonne et que les soucis s'estompent peu à peu, une émission télédiffusée ressort tous les dossiers qui collent à Pra loup Et sans faire dans la dentelle

On y rappelle les problèmes de l'été 1987, la valse des coffres forts, on fait parler ceux qui ont quelque chose de désagréable à dire sur le voisin, j'en passe et des meilleurs.

Le «nec «de cette séquence étant constituée par l'interview d'un journaliste de presse écrite qui n'hésite pas à souligner que parmi ceux qui approchent Par loup de trop près, le taux de mortalité est élevé ! Rien de moins, et de laisser supposer- en toute candeur - que le milieu pourrait venir blanchir de l'argent dans la station.

On croit rêver !

Bref, un torrent de boue qui n'honore pas ses auteurs.

Coullange du Provençal conclut

« Et louis Lequette, maire de la commune et cible privilégiée de l'émission a bien raison lorsqu'il affirme dans l'intérêt de Pra loup il convient plus de parler de neige et de tourisme que de fait-divers »

« Mais en la circonstance était-il question de l'intérêt de la station ?

Qu'on nous permette d'en douter ?

Quoi qu'il en soit, si le but du producteur de l'émission était de faire du mal, il a parfaitement réussi et qu'il en soit félicité. »

C'était le fait d'une opposition, hypocrite, qui voulait sauver Pra loup.

Pur cela il fallait d'abord anéantir, faire place nette, éliminer, pour revenir en sauveur.

C'est cela l'argent qui salit.....qui prend le pouvoir ..... qui asservit les âmes .

Notre journaliste au service de la politique n'avait pas tort, on ne retient que ce qui scandalise. Spanion m'écrivait « tu peux arrêter l'Ubaye de couler , mais pas les langues de dire du mal »

Après tout ceci l'on voit qu'à Pra loup, comme le dit Serge Garde de l'Humanité

« on slalom avec les lois »